

Rendez-vous à Paris



Challenge Non-qualifiés FGR25 à Paris :
du 1er octobre 2024 au 31 janvier 2025

Rempportez jusqu'à **800€** pour votre voyage à Paris !

NIVEAU 1

Réalisez un total de **15CC** nouveaux (hors cc personnels)



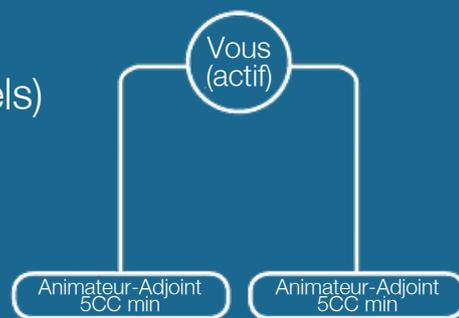
+ **2 billets** d'entrée pour assister au Global Rally

NIVEAU 2

Réalisez un total de **30CC** nouveaux (hors cc personnels)

400€

+ **2 billets** d'entrée pour assister au Global Rally

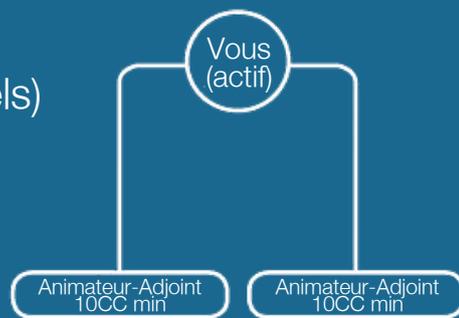


NIVEAU 3

Réalisez un total de **60CC** nouveaux (hors cc personnels)

800€

+ **2 billets** d'entrée pour assister au Global Rally



Forever
Global Rally
#FGR25

29 avril - 4 mai 2025

Disclaimer : Cette récompense est uniquement disponible pour ceux qui se rendent à l'événement. Un remboursement sera effectué après l'événement FGR25.

FOREVER®
Paris

Rendez-vous à Paris

Conditions requises pour tous les niveaux :

- Chaque FBO doit atteindre le nombre minimum de Case Crédits indiqués ci-dessus.
- Être 'Actif' chaque mois plein pendant toute la période de qualification du challenge.
- Le challenge se déroulera du 1er octobre 2024 au 31 janvier 2025. Tous les critères doivent être remplis pendant la période de qualification.
- Les nouveaux FBO peuvent se qualifier mais doivent être actifs pendant leur premier mois et chaque mois suivant de la période de qualification.
- La date d'inscription du FBO sera la date à laquelle la demande de FBO est enregistrée dans le système du siège.
- Ce challenge est uniquement disponible pour les FBOs résidant dans l'OpCo de qualification.
- Tous les groupes en downline doivent être parrainés dans l'OpCo de résidence.
- Tous les coûts, y compris ceux du voyage, la nourriture et le logement, associés à la participation à l'événement Global Rally sont à la charge des qualifiés.
- Chaque FBO est entièrement responsable de comprendre les règles et les exigences de ce challenge.
- Le challenge comprend uniquement ce qui est décrit sur ce document. Les gagnants recevront uniquement les gains et les billets correspondant à leur niveau de qualification.
- Les gains ne seront pas cumulés.
- En cas d'achat préalable des billets d'entrée pour le Rally de Paris, le remboursement de ces billets, le cas échéant, suivra avec le versement des gains.
- Les FBOs qualifiés seront informés avant le 15 février 2025.
- Les gains seront versés sur présentation de justificatifs de voyage papier (réservation d'hôtel, billets d'avion, etc), ou lors de votre arrivée à Paris au Global Rally. Les gains seront versés dans votre monnaie local.
- Aucune exception ne sera faite.
- Tous les challenges sont non-transférables.

Veillez contacter le siège de votre pays pour plus d'informations ou pour toute question.

Forever
Global Rally
#FGR25
29 avril - 4 mai 2025

 FOREVER®
Paris

Rendez-vous à Paris

FAQ

Si je me qualifie pour le FGR25 avec plus de 1.5K CC et que je me suis qualifié au challenge à Paris, vais-je recevoir les gains pour ces deux challenges ?

Non, vous recevrez les gains associés à la plus haute qualification, dans ce cas la qualification au Global Rally 1.5K. De plus, les gains du challenge Rendez-vous à Paris ne sont pas transmissibles.

Si je me qualifie au Chaiman's Bonus < 1K CC ou au FGR25 avec plus de 1.5K CC mais que je n'ai pas réalisé les 50 CC nouveaux nécessaires pour y assister et que je me qualifie au Challenge Rendez-vous à Paris Niveau 1 (15 nouveaux CC) ou Niveau 2 (30 nouveaux CC), vais-je recevoir les 2 billets pour le Rally (et les 400€ pour le Niveau 2) ?

Oui, dans ces cas, vous êtes bien qualifié au challenge Rendez-vous à Paris.

Les CC nouveaux sont-ils définis selon le Company Policy ou uniquement à partir de personnes recrutées pendant la période de qualification ?

Les CC nouveaux regroupent les CC de vos parrainages réalisés pendant la période de qualification ainsi que le CC de leurs downlines.

Les deux Animateurs Adjoints requis pour les niveaux 2 et 3 doivent-ils être parrainés pendant la période de qualification ?

Oui, les Animateurs Adjoints doivent être parrainés pendant la période de qualification.

Les changements de parrain et les re-parrainages comptent-ils pour ce challenge ?

Oui, le FBO reparrainé pourra être pris en compte pour le challenge, il en est de même pour les changements de parrain.

Les CCs minimums requis par les Animateurs Adjoints en downline doivent-ils être cumulés pendant la période de qualification, ou chaque mois ?

Les CC requis par les AA doivent être réalisés pendant la période de qualification.